

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS
Bâtiment Athéna – Technopole d'ARCHAMPS – 74 160 ARCHAMPS

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept mai à vingt heures,
le **Conseil communautaire**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux de la Communauté de Communes du Genevois à Archamps, sous la Présidence de Monsieur Pierre-Jean CRASTES, Président.

Nombre de membres :
en exercice : 49
présents : 32
procurations : 10
votants : 42

PRESENTS : G. ZORITCHAK, S. BEN OTHMANE, M. GENOUD, Nicolas LAKS, P.-J. CRASTES, A. CUZIN, V. LECAQUE, C. CACOUAULT, S. KARADEMIR, E. ROSAY, M. MERMIN, L. VESIN, V. LECAUCHOIS, J. BOUCHET, M. DE SMEDT, D. JUTEAU, D. CHAPPOT, D. BESSON, P. DURET, S. DUBEAU, E. BATTISTELLA, J.-P. SERVANT, B. FOL, A. MAGNIN, H. ANSELME, A. AYEYEB, M.-N. BOURQUIN, S. RODRIGUEZ, F. de VIRY, M. SECRET, F. BENOIT, F. GUILLET

REPRESENTES : A. RIESEN par G. ZORITCHAK, Nathalie LAKS par Nicolas LAKS, P. CHASSOT par V. LECAQUE, M. SALLIN par M. MERMIN, C. VINCENT par L. VESIN, I. ROSSAT-MIGNOD par P. DURET, G. NICOUD par D. BESSON, J.-C. GUILLON par V. LECAUCHOIS, C. DURAND par A. MAGNIN, J. LAVOREL par F. BENOIT

Date de convocation :
21 mai 2024

EXCUSEE : M. GRATS

ABSENTS : J.-L. PECORINI, L. DUPAIN, S. LOYAU, J. CHEVALIER, L. CHEVALIER, C. MERLOT

Secrétaire de séance : Madame Véronique LECAUCHOIS

Délibération n° c_20240527_tour_53

5.7. INTERCOMMUNALITE

**APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION 2023,
DU BUDGET PRIMITIF 2024, ET DU PLAN STRATEGIQUE ET MARKETING 2024
DE L'OFFICE DE TOURISME DES MONTS DE GENEVE**

Le Conseil,

Vu l'exposé de Monsieur de Viry, 12ème Vice-Président,

Par délibération n° 2024-12 du 22 mars 2024, le Comité de direction de l'Office de Tourisme des Monts de Genève, constitué sous la forme d'un établissement public industriel et commercial (EPIC), a approuvé les comptes administratifs et de gestion 2023 de ce dernier.

Conformément aux dispositions de l'article R133-16 du code du tourisme, ces comptes doivent également être soumis à l'approbation des Conseils communautaires des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) membres : Annemasse Agglo, la Communauté de Communes du Genevois et la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles.

- Comptes administratifs et de gestion 2023

| | | Dépenses | Recettes | Solde d'exécution |
|--------------------------------|-------------------------------|--------------|--------------|-------------------|
| Réalisation de l'exercice 2023 | Section exploitation | 1 266 523,19 | 1 602 630,60 | 336 107,41 |
| | Section investissement | 33 891,32 | 63 808,31 | 29 916,99 |
| Report de l'exercice 2022 | Report section exploitation | 0,00 | 260 981,11 | |
| | Report section investissement | 10 566,00 | 0,00 | |
| Résultat cumulé 2023 | Section exploitation | 597 088, 52 | | |
| | Section investissement | 19 351,18 | | |

Les résultats seront affectés au budget primitif 2024 de l'EPIC Monts de Genève respectivement au chapitre 002 (R) de la section d'exploitation et au chapitre 001 (R) de la section investissement.

Le bilan d'activité 2023 sera présenté ultérieurement par l'EPIC Monts de Genève aux trois EPCI membres.

- Budget 2024 et plan stratégique marketing associé pour l'année 2024

Par délibération n° 2024-13 du 22 mars 2024, le Comité de direction de l'EPIC Monts de Genève a approuvé le budget primitif 2024 :

- La section d'exploitation s'équilibre en recettes et en dépenses à 2 120 331 € ;
- La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 70 251 €.

Conformément aux dispositions de l'article R133-15 du code du tourisme, le budget primitif de l'EPIC Monts de Genève doit également être soumis à l'approbation des Conseils communautaires des EPCI membres.

La convention d'objectifs 2024-2026 signée par ces derniers et l'EPIC Monts de Genève prévoyait la répartition des subventions 2024 comme suit :

- 247 441 € d'Annemasse Agglo ;
- 128 373 € de la Communauté de Communes du Genevois (au prorata du nombre d'habitants et conformément à la délibération n° 20231218_cc_tour_158 du Conseil communautaire du 18 décembre 2023) ;
- 42 406 € de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles.

Le document d'orientations budgétaires 2024 propose d'utiliser l'excédent d'exploitation pour dynamiser et renforcer les actions qui pourront être menées pour développer l'accueil, la comm

En 2024, quatre éléments structurent la stratégie de la destination :

- L'élargissement de la destination au Pays de Cruseilles, après une année de partenariat en 2023 ;
- Le nouveau nom « Monts du Genevois » et une nouvelle marque plus territorialisée tournée vers une clientèle plus locale et régionale ;

Vu les comptes administratifs et de gestion 2023 de l'EPIC Monts de Genève annexés à la présente délibération ;

Vu le plan stratégique et marketing 2024 de l'EPIC Monts de Genève annexé à la présente délibération ;

Vu le budget primitif 2024 annexé à la présente délibération ;

DELIBERE

Article 1 : **approuve** les comptes administratifs et de gestion 2023 de l'EPIC Monts de Genève, figurant en annexe 1 à la présente délibération.

Article 2 : **approuve** le plan stratégique et marketing 2024 de l'EPIC Monts de Genève, figurant en annexe 2 à la présente délibération.

Article 3 : **approuve** le budget primitif 2024 de l'EPIC Monts de Genève, figurant en annexe 3 à la présente délibération.

Article 4 : **rappelle** que les crédits sont inscrits au principal – exercice 2024 – chapitre 74 - dotations, subventions et participations.

Article 5 : **autorise** Monsieur le Président à accomplir toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

- ADOpte A L'UNANIMITE -

VOTE : POUR : 42

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Président certifie exécutoire cette délibération

Télétransmise le 04/06/2024

Publiée électroniquement le 04/06/2024

La secrétaire de séance,
Véronique LECAUCHOIS




Le Président,
Pierre-Jean CRASTES




La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président ou d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification.

- Le schéma de développement touristique et une nouvelle feuille de route cohérente qui dessine les nouveaux axes stratégiques des prochaines années et indique les objectifs de développement à atteindre.

Le plan stratégique et marketing 2024 associé au budget primitif 2024 suit les quatre objectifs de la convention quadripartite pluriannuelle 2024-2026 :

- Faciliter le parcours-client, réinventer l'expérience-mobilité des visiteurs et des habitants ;
- Structurer et mettre en synergie les filières-clés du territoire (loisirs et affaires) ;
- Faire connaître et reconnaître les singularités et marqueurs (culturels) du Genevois français pour une notoriété renforcée de la destination ;
- Doter la destination d'une organisation efficace et moderne pour une action partenariale au service des visiteurs, des habitants et des acteurs du territoire.

Pour chacun de ces objectifs, le plan repose sur quatre piliers :

- Démarche qualité ;
- Service aux habitants ;
- Indicateurs ;
- Tourisme durable.

Ce plan stratégique et marketing s'inscrit pleinement dans les prérogatives du schéma de développement touristique et prévoit le développement de deux axes.

Axe loisirs, sport et culture :

- Le réaménagement du Bureau Genevois ;
- Le relais d'information touristique et le déploiement de l'accueil « hors les murs » ;
- L'animation et l'optimisation de l'aménagement de la Maison de la Mobilité et du Tourisme ;
- La mise à jour du « branding » et des sites dans le cadre du déploiement de la nouvelle marque et du renforcement des relations presse.

Axe affaires :

- Le suivi de la convention de coopération pour la commercialisation des espaces du Centre de Convention by Archparc.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code du tourisme et notamment ses articles L134-5, R133-1 à R133-18, et R134-12 ;

Vu les statuts de la Collectivité, et notamment la compétence tourisme ;

Vu le projet de territoire 2020-2026 approuvé par délibération n° 20211213_cc_adm114 du Conseil communautaire du 13 décembre 2021, et notamment sa fiche n° 7 mise en place d'une stratégie de développement économique favorisant la création d'emplois ;

Vu la délibération n° 20231218_cc_tour_158 du Conseil communautaire du 18 décembre 2023 portant approbation de la convention pluriannuelle d'objectifs 2024-2026 entre Annemasse Agglo, la Communauté de Communes du Genevois, la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles et l'Office de Tourisme des Monts de Genève ;

Vu la délibération n° 2024-12 du Comité de direction de l'EPIC Monts de Genève du 22 mars 2024 portant approbation du compte administratif et du compte de gestion 2023 ;

Vu la délibération n° 2024-13 du Comité de direction de l'EPIC Monts de Genève du 22 mars 2024 portant approbation du BP 2024 ;

Vu les statuts de l'Office de Tourisme Les Monts de Genève ;



REPUBLIQUE FRANCAISE

Monts de Genève, Haute-Savoie - France

Établissement Public rattaché à Annemasse Agglo
et à la Communauté de Commune du Genevois
Siège : Place de la Gare – 74100 ANNEMASSE

DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SAVOIE

ARRONDISSEMENT DE
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS

N° 2024-12

PREFECTURE DE LA HAUTE SAVOIE

- 3 AVR. 2024

ARRIVÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ DE DIRECTION

Séance du : 22 mars 2024

Nombre de membre du comité de direction : 23 titulaires et 23 suppléants

Nombre de membre présenté ou représenté : 23

Président de séance : M. ANTOINE

Secrétaire de séance : M. BARONNET

Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo: (6) Messieurs ANTOINE, MEHDI, GILET, Mesdames COTTET, MARTIN, BARGES-DELATTRE.

Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : (4) Monsieur DE VIRY, Mesdames LOYAU, LECAUCHOIS. Madame CACOUAULT est représentée par Monsieur DE VIRY.

Nombre de membres présents ou représentés des élus du Pays de Cruseilles : (2) Madame BOETTNER, Monsieur CLERJON.

Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : (11) Messieurs MOUCHET, VINCI, BARONNET, LUSTEAUX, GIRERD, SAGE-VALLIER, JACQUEMOUD, Mesdames BERTAL, CARTIER, QUEMENT, COUCHOURON.

Membres de L'Office de Tourisme des Monts de Genève : Mesdames INCANDELA, AVICE, RAMAULLY, RAMPON, BEAUPERE, BEARD, PERRIER, LACAN, PLÉE, REVUZ, TOUCHE, RUJID-OOZEER, Messieurs CORNARD, SOUVANSANOUK.

Invités présents : Monsieur BARRET, Madame MAGDELEINE.

OBJET : Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2023

Vu les articles L134-6 et R.133-10 du code du tourisme,

Vu l'article 7 des statuts de l'E.P.I.C Monts de Genève qui prévoit que l'approbation du compte administratif et compte de gestion est une attribution du Comité de direction.

Considérant que Monsieur le Vice-Président proposera aux membres du Comité de direction, les résultats du compte administratif 2023,

Considérant que le compte de gestion sera identique au compte de résultat,

Considérant que Monsieur le Vice-Président présentera les documents en annexes.

Les résultats établis au 31/12/2023 sont les suivants :

- **Résultat exploitation 2023 : + 597 088,52 €**
- **Résultat investissement 2023 : + 19 351,18 €**

Considérant qu'il est proposé d'affecter les résultats comme suit :

- **Chapitre 002 (R) de la section exploitation : 597 088,52 €**
- **Chapitre 001 (R) de la section investissement : 19 351,18 €**

Considérant que les affectations par chapitres.

Considérant que le compte administratif sera présenté lors de la séance.

Considérant que le compte administratif est conforme au compte de gestion du Trésorier Principal.

Considérant que le compte administratif sera annexé à la présente délibération.

Au vu de cet exposé, le Comité de direction,

APPROUVE à l'unanimité le compte administratif 2023 et constater sa conformité avec le compte de gestion.

APPROUVE à l'unanimité l'affectation du résultat.

M. le Président de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy.

Le 22 mars 2024,

Affiché ou notifié le 22 mars 2024,

Ainsi fait et délibéré en séance,

Pour extrait conforme.

Le Secrétaire de séance
Monsieur BARONNET

Le Président
Monsieur ANTOINE

DocuSigned by:

D163F02A0A5C4A6...

DocuSigned by:

CCAE61D97DAE479

Annexe 1/1 – CA et CDG 2023

| EXECUTION DU BUDGET | | | | | | | |
|--|--|----------|---------------------------|----------|-----------------------------|-----------------------|------------|
| | | DEPENSES | | RECETTES | | SOLDE D'EXECUTION (1) | |
| REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres) | Section d'exploitation | A | 1 266 523,19 | G | 1 602 630,60 | G-A | 336 107,41 |
| | Section d'investissement | B | 33 891,32 | H | 63 808,31 | H-B | 29 916,99 |
| | | + | | + | | | |
| REPORTS DE L'EXERCICE N-1 | Report en section d'exploitation (002) | C | 0,00 (si déficit) | I | 260 981,11 (si excédent) | | |
| | Report en section d'investissement (001) | D | 10 566,00 (si déficit) | J | 0,00 (si excédent) | | |

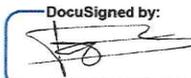
| | | |
|-------------|------------------------|------------|
| RESULTAT | Section Exploitation | 597 088,52 |
| CUMULE 2023 | Section Investissement | 19 351,18 |

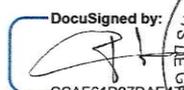
| Résultats budgétaires de l'exercice | | | |
|--|--------------------------|---------------------------|--------------------|
| 27300 - OT MONTIS DE GENEVE HTA SAVOIE | | | |
| Exercice 2023 | | | |
| | SECTION D'INVESTISSEMENT | SECTION DE FONCTIONNEMENT | TOTAL DES SECTIONS |
| RECETTES | | | |
| Prévisions budgétaires totales (a) | 81 027,60 | 1 780 670,00 | 1 861 697,60 |
| Titres de recette émis (b) | 63 808,31 | 1 402 630,60 | 1 466 438,91 |
| Réductions de titres (c) | | | |
| Recettes nettes (d = b - c) | 63 808,31 | 1 402 630,60 | 1 466 438,91 |
| DEPENSES | | | |
| Autorisations budgétaires totales (e) | 81 027,60 | 1 780 670,00 | 1 861 697,60 |
| Mandats émis (f) | 33 891,32 | 1 278 941,17 | 1 312 832,49 |
| Annulations de mandats (g) | | 12 417,98 | 12 417,98 |
| Depenses nettes (h = f - g) | 33 891,32 | 1 266 523,19 | 1 300 414,51 |
| RESULTAT DE L'EXERCICE | | | |
| (d - h) Excédent | 29 916,99 | 336 107,41 | 366 024,40 |
| (b - d) Déficit | | | |

| Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés | | | | | |
|---|--|--|-----------------------------|--|--|
| 27300 - OT MONTIS DE GENEVE HTA SAVOIE | | | | | |
| Exercice 2023 | | | | | |
| | RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022 | PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023 | RESULTAT DE L'EXERCICE 2023 | TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE | RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023 |
| I - Budget principal | | | | | |
| Investissement | -10 566,81 | | 29 916,99 | | 19 351,18 |
| Fonctionnement | 273 487,42 | 12 506,81 | 336 107,41 | | 597 088,52 |
| TOTAL I | 262 922,11 | 12 506,81 | 366 024,40 | | 616 439,70 |
| II - Budgets des services à caractère administratif | | | | | |
| TOTAL II | | | | | |
| III - Budgets des services à caractère industriel et commercial | | | | | |
| TOTAL III | | | | | |
| TOTAL I + II + III | 262 922,11 | 12 506,81 | 366 024,40 | | 616 439,70 |

Eddy BARONNET
Directeur de CrazySchool

Patrick ANTOINE - Président
Président

DocuSigned by:

D163F02A0A5C4A6...

DocuSigned by:

CCA6E1D97DAE478...





Destination d'Annemasse, du Genevois
et du Pays de Cruseilles

Envoyé en préfecture le 04/06/2024
Reçu en préfecture le 04/06/2024
Publié le 04/06/2024
ID : 074-247400690-20240527-C20240527TOUR53-DE



PLAN STRATÉGIQUE ET MARKETING 2024

Office de Tourisme des Monts de Genève

CHAQUE ANNÉE COMPTE

2019 - 2020

La crise

- › Changement de direction
- › Cohésion de l'équipe autour de la nouvelle directrice et des nouveaux élus
- › Confinement sanitaire
- › Restriction drastique des actions pour s'adapter à l'effondrement des ressources financières

2021

La refonte

- › Nouvelle convention tripartite 2021-2023
- › Intégration de nouvelles compétences et savoir-faire
- › Définition de la stratégie marketing et des plans d'action
- › Intégration de nouveaux outils numériques

2022

Le déploiement

- › Mise en œuvre des plans d'action marketing
- › Mise en œuvre des outils numériques (RoadBook...)
- › Mise en place d'une nouvelle gestion de la taxe de séjour
- › Mise en place de relais territoriaux
- › Elaboration du Schéma de Développement Touristique

2023

L'extension

- › Poursuite des actions de déploiement et de numérisation
- › Développement du MICE pour le nouveau Centre de convention
- › Mise en œuvre du Schéma de Développement Touristique (BIT...)
- › Intégration du Pays de Cruseilles
- › Missions complémentaires (Tour de France...)
- › Préparation de la convention 2024-2026

2024

La transition

- › Officialisation de l'élargissement de la destination au Pays de Cruseilles
- › Nouveau nom de marque « Monts du Genevois »
- › Poursuite des actions de déploiement et de numérisation
- › Développement du MICE pour les acteurs partenaires BtoB et le Centre de convention
- › Mise en œuvre du Schéma de Développement Touristique (BIT, MICE, partenariats...)

ÉLÉMENTS STRUCTURANTS

Une année à fort enjeux. Priorité à la cohérence des projets en lien avec les 4 éléments structurants de la stratégie de la destination en 2024.

DESTINATION ÉLARGIE 3 EPCI



Destination conjuguant affaires - loisirs indoor/outdoor, entre ville et nature.

NOUVEAU NOM MONTS DU GENEVOIS



Nouvelle marque plus territorialisée tournée vers une clientèle plus locale et régionale.

SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE



Une nouvelle feuille de route cohérente qui redessine les axes stratégiques des prochaines années et indique les objectifs de développement à atteindre.

CONVENTION D'OBJECTIFS 2024 - 2026



Une convention bâtie sur :

- Un bilan opérationnel à 3 ans (2021 – 2023)
- Le SDT

AXES DE TRAVAIL

Un plan d'actions qui décline le positionnement d'une destination loisirs indoor/outdoor, entre ville et nature. Une destination au cœur d'un territoire en pleine vitalité économique, propice à l'expérience ou l'affaires.

Une destination qui invite à prendre de la hauteur !

AXE 1



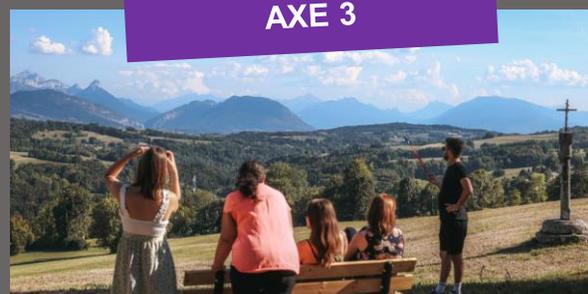
Faciliter le parcours client et réinventer l'expérience mobilité des visiteurs et des habitants

AXE 2



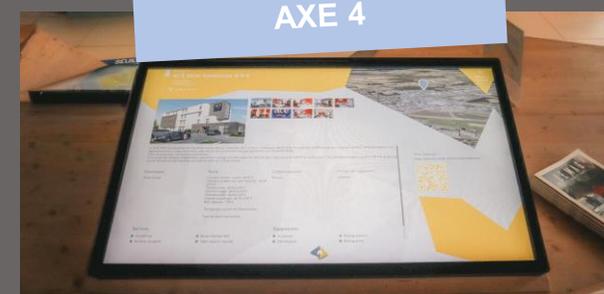
Structurer et mettre en synergie les filières clés du territoire : Loisirs et affaires

AXE 3



Faire connaître et reconnaître les singularités et marqueurs du genevois français

AXE 4



Doter les monts de Genève d'une organisation efficace et moderne

PILIERS FONDAMENTAUX

DÉMARCHE QUALITÉ

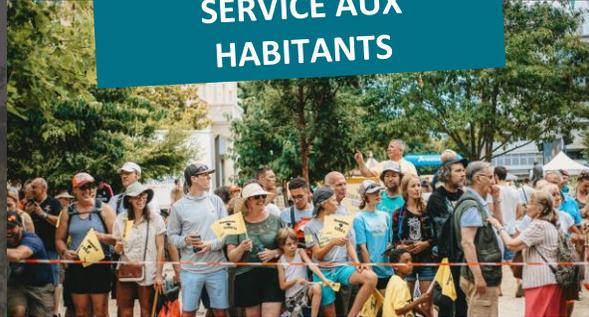


La démarche Qualité vise à améliorer en permanence la satisfaction de ses clients, ses visiteurs, ses partenaires et de ses équipes.

L'OT s'engage à maintenir :

- Le classement « Catégorie 1 »
- La Marque Qualité tourisme

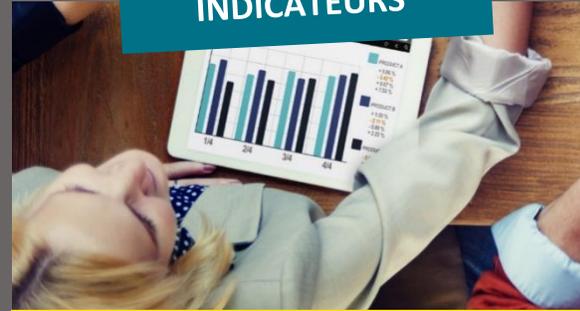
SERVICE AUX HABITANTS



- Faire prendre conscience de la place touristique sur le territoire
- Développer le sentiment d'appartenance au territoire, et une culture de l'accueil chez les résidents
- Faire connaître le territoire aux nouveaux arrivants
- Donner la parole aux résidents dans la communication de l'OT

● Fiche action 14 - axe 4 du SDT

INDICATEURS



- Gagner en visibilité dans la promotion du territoire
- Mettre en œuvre un marketing ciblé et partenarial pour améliorer l'efficacité des actions conduites
- Mutualiser les méthodes d'observation des clientèles
- Affiner les outils de recueil, faciliter l'exploitation des données et en assurer la restitution

● Fiche action 16 - axe 4 du SDT

TOURISME DURABLE



L'OT met en œuvre une politique éco-responsable dans le fonctionnement général de ses services,

- politique d'achats, consommation d'énergie, de ressources matérielles, de développement de projets, tri des déchets...
- veille à impulser cette dynamique auprès de ses partenaires, en les sensibilisant (ex : label "Accueil vélo", valorisation de la mobilité...)

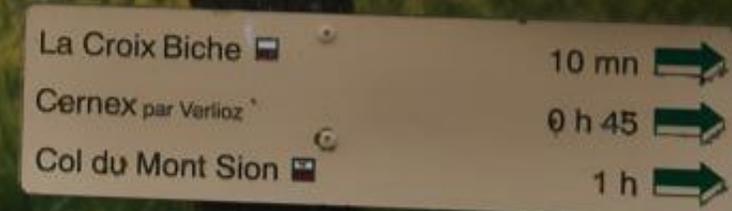
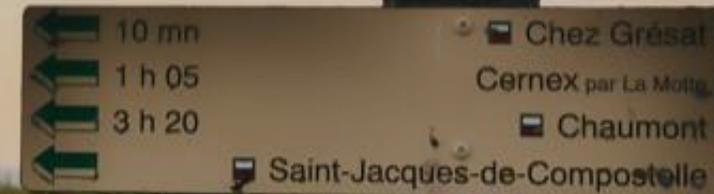


Envoyé en préfecture le 04/06/2024
Reçu en préfecture le 04/06/2024
Publié le 04/06/2024
ID : 074-247400690-20240527-C20240527TOUR53-DE

Destination d'Annemasse, du Genevois
et du Pays de Cruseilles

DEVELOPPEMENT STRATÉGIQUE

INGÉNIERIE TOURISTIQUE, TAXE DE SEJOUR, ACCOMPAGNEMENT PARTENAIRES





DEPLOIEMENT NOUVELLE MARQUE

Des « Monts de Genève » aux « Monts du Genevois » ●

26/02



31/04



Printemps/été



Automne/hiver



PHASAGE

PHASE 1 : PREPARATION

Phase préparatoire entre le 26/02 (fin d'opposition) et dépôt légal (autour de mi-avril).

BRANDING

Consolidation de la nouvelle plateforme créative
 Création de l'argumentaire

PRODUCTION DE CONTENU

Déclinaison des outils communication et mise à jour des contenus (site, roadbook, tables tactiles, documentation, médiathèque, ...)
 Vidéo Motion Design sur le nom
 Kit de communication

DEPLOIEMENT

PHASE 2 : REVELATION

Phase d'annonce et d'officialisation du nouveau nom

RELAIS D'INFOS

Événements partenaires (fin avril/début mai)
 Envoi des kits com aux partenaires
 Relations Presse

PRODUCTION DE CONTENU

Déclinaison des outils communication et mise à jour des contenus

PHASE 3 : NOTORIETE

Développement de la notoriété

CAMPAGNE

Campagne digitale de destination en lien avec changement de nom.
 Déploiement de l'été à l'hiver avec phase de notoriété et de trafic

PRODUCTION DE CONTENU

Vidéo de destination
 Objets Promos
 Déclinaison des outils communication et mise à jour des contenus
 Signalétique des BIT
 Outils de visibilité hors les murs

Séjour Influence
 Fin d'année ou début année suivante

INGÉNIERIE TOURISTIQUE

Etudes de l'offre et de projets structurants

ETUDE DE FRÉQUENTATION DU SALEVE



- Coordonner une gouvernance projet;
- Maîtriser les flux de fréquentation;
- Encadrer les activités touristiques;
- Limiter les impacts négatifs de la fréquentation;
- Préserver les patrimoines naturels...

Fiche action 16 - axe 4 du SDT

ETUDE DE L'OFFRE D'HEBERGEMENT



- Dresser un panorama quantitatif et qualitatif du parc;
- Proposer des perspectives de positionnement et de développement
- Préconiser un plan d'action sur plusieurs années (aménagement, gamme)...

Fiche action 9 - axe 3 du SDT

ETUDE ESPACES DE SÉMINAIRE



- Cartographier les espaces actuels;
- Préconiser des évolutions sur les équipements et services nécessaires aux besoins liés MICE :
 - Mobilité,
 - Hébergement,
 - Services annexes (conciergerie)...

Fiche action 9 - axe 3 du SDT

ETUDE MOBILITÉS TOURISTIQUES



- Faciliter l'acheminement des visiteurs vers les sites touristiques
- Réduire la place de la voiture individuelle
- Capter des flux de visiteurs supplémentaires pour le tourisme d'affaires ou d'agrément
- Réduire les ruptures de charge

Fiche action 1 - axe 1 du SDT

INGÉNIERIE TOURISTIQUE

Collaboration sur les grands aménagements touristiques

CYCLOTOURISME



- Collectif ViaRhôna Lemans-Lyon
- VoieVerte
- Suivi Label Accueil Vélo
- Partenariat Grandes Itinérances
- Route des 5 lacs

RANDONNÉE



- Saint-Jacques de Compostelle
- PDIPR du CD 74
- Projet Savoie Mont Blanc et CD 74 « Grandes Itinérances »

TOURISME DURABLE



- Plan de sensibilisation aux espaces naturels sensibles d'AA
- Dispositif Eco-garde au Salève

REHABILITATION



- Projet des Bains de la caille
- Projet Halle Tapponnier

TAXE DE SÉJOUR & HÉBERGEURS

Objectifs prioritaires 2024

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES ET COLLECTIVITÉS

Apporter un conseil et une expertise sur les sujets complexes liés à la mise en place des procédures d'enregistrement et changement d'usage

Objectif : Harmoniser les procédures sur le territoire en commençant par les communes en zone tendue

COMMUNICATION

Sensibiliser, informer et orienter les professionnels hébergeurs dans leurs projets, démarches, interrogations

Objectif : Fournir des kits et des informations juridiques à jour, proposer des formations ou partager des liens webinaires pour permettre aux professionnels de se former et de s'informer

ANALYSER

Poursuivre les analyses en terme d'évolution de la taxe de séjour (communiquer sur des bilans, anticiper et estimer)

Objectif : Maintenir une veille permanente dans le développement de la taxe de séjour

STRATÉGIE

Appel à un cabinet d'avocat spécialisé dans la mise en place des procédures

Garder le lien avec les opérateurs numériques notamment Airbnb

Accompagner les hébergeurs dans leur démarches administratives

QUALIFICATION

Créer un kit de communication à destination des mairies

Créer et proposer des supports clairs à destination des hébergeurs

OBSERVATOIRE

Alimenter les tableaux et outils de gestion pour conserver une veille de l'évolution

Assurer une veille juridique

TAXE DE SÉJOUR & HÉBERGEURS

Début 2024

PRINTEMPS

ÉTÉ

AUTOMNE

HIVER

2025

COMMUNICATION SENSIBILISATION



LES COMMUNES

- Création et mise à disposition d'un kit pour la mise en place des procédures d'autorisation de changement d'usage et d'enregistrement.

COMMUNICATION TS

- Création de supports à l'attention des mairies, collectivités et professionnels.
- Rédaction de contenus pour sensibiliser les loueurs, hébergeurs, conciergeries.
- Alimentation des pages dédiées au sujet sur le site web montsdegeneve.com

LES MAIRIES

- Rencontres des mairies pour les guider dans le cadre de la mise en place de la procédure d'enregistrement et de l'utilisation de l'outil DECLALOC

- Suivi (gestion, sensibilisation, informations)

- Suivi (gestion, sensibilisation, informations)

- Suivi (projets de développement)

- LA CCPC (procédures chgt usage + n° enregistrement)

- Suivi (projets de développement)

- Suivi (projets de développement)

- Suivi (projets de développement)

- › Suivi (dispositifs de contrôle)
- › Visites aléatoires des hébergeurs
- › Analytique

- › Suivi (dispositifs de contrôle)
- › Visites aléatoires des hébergeurs
- › Analytique

- › Suivi (dispositifs de contrôle)
- › Visites aléatoires des hébergeurs
- › Analytique

LES LOUEURS DANS LEURS DÉMARCHES

Visite, classement, contrôle qualité, contrôle respect procédure..

- › Mise en application du contrôle des déclarations en ligne qui doivent obligatoirement être accompagnées du registre des séjours, imposé par l'article L2333-34 du CGCT.

ACCOMPAGNEMENT



ANALYSE & CONTROLE



RENCONTRES PARTENAIRES

Mise en réseau des acteurs du tourisme

Début 2024

PRINTEMPS

ÉTÉ

AUTOMNE

HIVER

2025

COMMUNICATION
SENSIBILISATION

CODIR n°2

22 mars
Présentation Plan Stratégique et
Marketing + BP 24

RENCONTRES
STRUCTURANTES

RENCONTRES VILLES

Rencontre des villes centres pour
stratégie événementielle et relais
d'infos touristiques

DEVELOPPEMENT
MICE

CLUB AFFAIRES #1

Rencontre T1 - Février 24

CODIR n°3

06 juin
Bilan 1^{er} trimestre
Délibérations courantes
Prise de parole d'un partenaire

AG DESTINATION

Présentation du déploiement de la
nouvelle marque

CLUB AFFAIRES #2

Rencontre T2 - Avril 24

CODIR n°4

Date à fixer (sept / oct)
Bilan 1^{er} semestre – focus été
Délibérations courantes
Prise de parole d'un partenaire

JOURNÉE QUALITÉ

Journée dédiée à une thématique
qualité à laquelle associer tous les
partenaires de la destination

CLUB AFFAIRES #3

Rencontre T3 - Fin juin

CODIR n°5

Date à fixer (déc)
Délibérations courantes
Prise de parole d'un partenaire

CLUB AFFAIRES #4

Rencontre T4



Envoyé en préfecture le 04/06/2024
Reçu en préfecture le 04/06/2024
Publié le 04/06/2024
ID : 074-247400690-20240527-C20240527TOUR53-DE

Destination d'Annemasse, du Genevois
et du Pays de Cruseilles

AXE LOISIRS

GRAND PUBLIC - GROUPES



STRATÉGIE MARKETING LOISIRS

CLIENTÈLES GRAND PUBLIC & GROUPES

1. POSITIONNEMENT MARKETING

Destination loisirs indoor/outdoor, entre ville et nature, où toutes les occasions sont bonnes pour prendre de la hauteur !

2. LES CIBLES ET SEGMENTS PRIORITAIRES

Activation progressive (depuis 2020) des zones géographiques :

- Court termes (2 ans) : périmètre local +/- 1h de la destination
- Moyen termes (3 ans) : périmètre départemental/suisse +/- 2 heures
- Long termes (5 ans) : périmètre régional +/- 3 heures en transports

Faire vivre et évoluer nos personae :

- Habitants
- Break pour famille citadine de proximité
- Clientèle « escale » ou « itinérante »



ACCUEIL ET INFORMATION TOURISTIQUE

Objectifs prioritaires 2024

ACCUEIL

Apporter une valeur ajoutée au conseil en séjour

- ☐ Objectif de l'équipe: séduire le public par la qualité de l'accueil

ANIMATION

Donner la preuve de la diversité de l'offre touristique

- ☑ Objectif d'équipe: Développer une force de vente

QUALIFICATION

Aider nos cibles apprécier toutes les facettes du territoire

- ☑ Objectif de l'équipe: s'approprier l'offre touristique sous l'angle du tourisme d'affaires

STRATEGIE ACCUEIL

Réaménagement Bureau Genevois
Déploiement des RIT (Roadbook chez les pros & Mairies)
Accueil Hors les murs & street marketing
Animation et optimisation aménagement MMT

PROJETS DE DEVELOPPEMENT

Billetterie: programme activités estivales
Boutique: nouveau produit identitaire
Suivi projets territoire : rando, cyclo et patrimoine
Pass Lemman France (*si projet reconduit*)

QUALIFICATION

Audit Qualité Tourisme
Traduction des contenus
Carte touristique du nouveau périmètre
Contenu accueil « clientèle affaires » / « handicap »

ACCUEIL ET INFORMATION TOURISTIQUE

Projets structurants points et relais d'information

Début 2024

PRINTEMPS

ÉTÉ

AUTOMNE

HIVER

2025

AMENAGEMENTS LIEUX D'ACCUEIL

- Conception projet réaménagement du BIT Vitam
- Renforcer hospitalité de la MMT
- Déploiement nouvel équipement d'accueil mobile pour dynamiser présence hors les murs

CAMPAGNE KIT MAIRIES

Envoi d'un kit clé en main aux mairies

ACCUEIL TOURISTIQUE

Renforcement permanences d'accueil et déploiement hors les murs (MMT, Téléphérique, CCPC, UCPA Vitam, événements locaux, Salève)

ROADBOOK PRO

Maximiser la diffusion d'information

STREET MARKETING

Opération en complémentarité des accueils mobile

AMENAGEMENTS LIEUX D'ACCUEIL

- Suivi projet Réaménagement BIT Vitam
- Renforcer hospitalité de la MMT

ROADBOOK PRO

Maximiser la diffusion d'information

ACCUEIL TOURISTIQUE

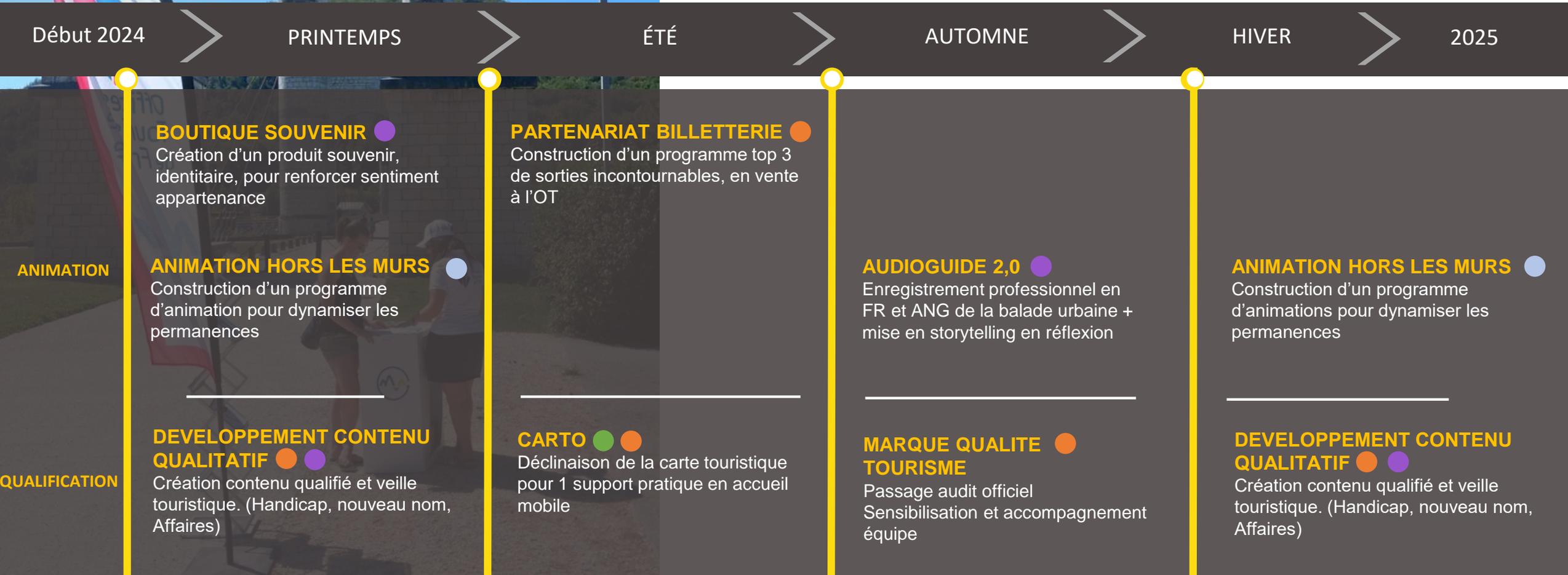
Renforcement permanences d'accueil et déploiement hors les murs (Téléphérique, CCPC, UCPA Vitam, événements locaux, Salève)

STREET MARKETING

Opération en complémentarité des accueils mobile

ACCUEIL ET INFORMATION TOURISTIQUE

Projets d'animation et de qualification de l'offre



COMMUNICATION

Objectifs prioritaires 2024

NOTORIETE

Assurer le déploiement de la marque « Monts du Genevois » et développer la notoriété de la destination élargie.

IMAGE

Asseoir la nouvelle marque « Monts du Genevois » tout en préservant les marqueurs et l'ADN d'origine de la destination.

PROMOTION

Promouvoir la diversité de l'offre touristique du territoire loisirs et affaires

STRATEGIE COMMUNICATION

Déploiement de la nouvelle marque et notoriété
Présentation de la destination dans son nouveau périmètre
Renforcement des relations presse
Développement de la stratégie de promotion de l'offre MICE

PROJETS DEVELOPPEMENT

Mise à jour du branding :

- Refonte des documents structurants

Remaniement des sites :

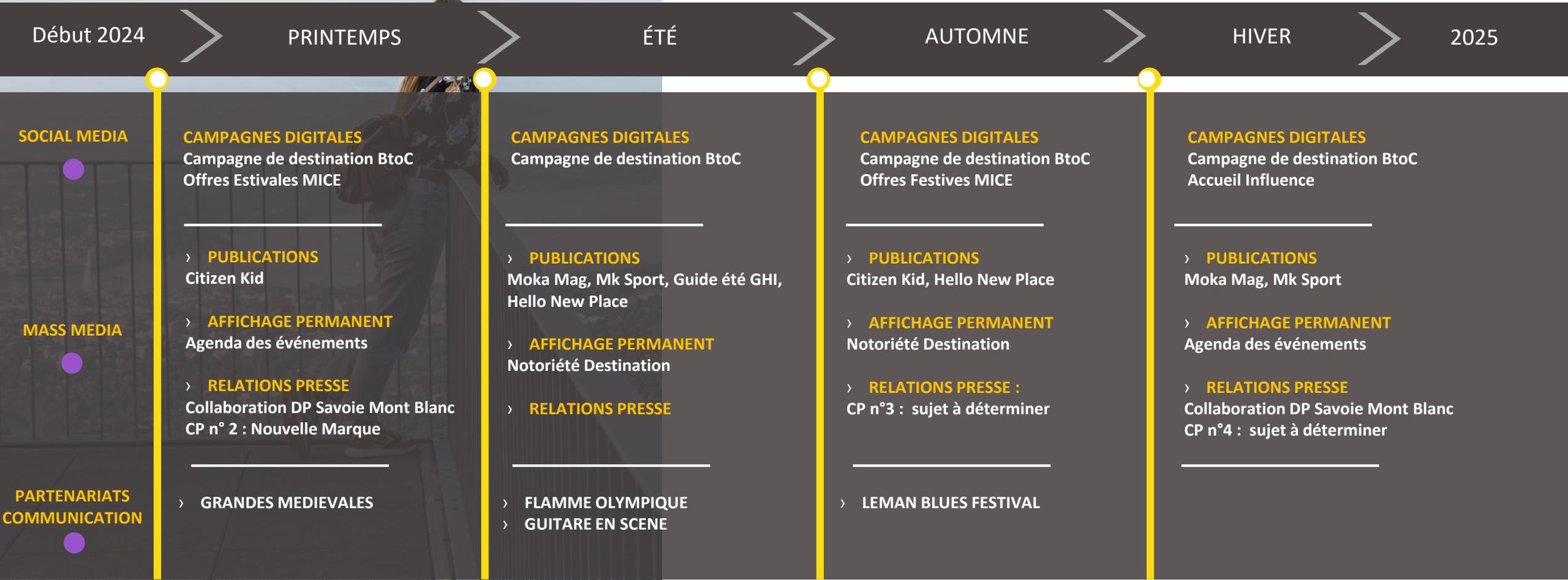
- Mise à jour site loisirs
- Optimisation du site affaires
- Déploiement de l'espagnol et de l'italien

QUALIFICATION

Audit et mise à jour des contenus éditoriaux
Audit et mise à jour des contenus visuels (photos/vidéos)
Développement du catalogue des expériences

COMMUNICATION

Plan media et partenariats de communication



Début 2024

PRINTEMPS

ÉTÉ

AUTOMNE

HIVER

2025

SOCIAL MEDIA

CAMPAGNES DIGITALES

Campagne de destination BtoC
 Offres Estivales MICE

› **PUBLICATIONS**

Citizen Kid

› **AFFICHAGE PERMANENT**

Agenda des événements

› **RELATIONS PRESSE**

Collaboration DP Savoie Mont Blanc
 CP n° 2 : Nouvelle Marque

› **GRANDES MEDIEVALES**

MASS MEDIA

CAMPAGNES DIGITALES

Campagne de destination BtoC

› **PUBLICATIONS**

Moka Mag, Mk Sport, Guide été GHI,
 Hello New Place

› **AFFICHAGE PERMANENT**

Notoriété Destination

› **RELATIONS PRESSE**

› **FLAMME OLYMPIQUE**

› **GUITARE EN SCENE**

CAMPAGNES DIGITALES

Campagne de destination BtoC
 Offres Festives MICE

› **PUBLICATIONS**

Citizen Kid, Hello New Place

› **AFFICHAGE PERMANENT**

Notoriété Destination

› **RELATIONS PRESSE :**

CP n°3 : sujet à déterminer

› **LEMAN BLUES FESTIVAL**

CAMPAGNES DIGITALES

Campagne de destination BtoC
 Accueil Influence

› **PUBLICATIONS**

Moka Mag, Mk Sport

› **AFFICHAGE PERMANENT**

Agenda des événements

› **RELATIONS PRESSE**

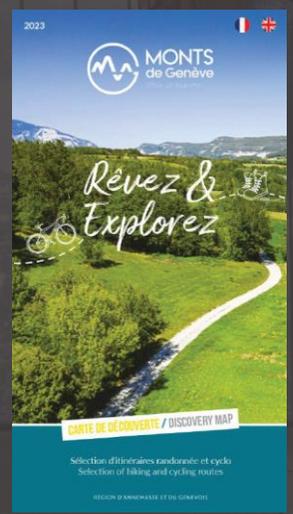
Collaboration DP Savoie Mont Blanc
 CP n°4 : sujet à déterminer



COMMUNICATION

Brochures et supports d'information

CARTE RANDO / VÉLO
Mars



MAG ÉTÉ
Juin



MAG HIVER
Décembre



PARUTION



COMMUNICATION

Projets de développement web

Début 2024

PRINTEMPS

ÉTÉ

AUTOMNE

HIVER

2025

QUALIFICATION

SITE LOISIRS

Màj logo et changement de nom
Refonte de la partie Découvrir
Retravail catalogue Expériences

SITE LOISIRS

Refonte de la partie Découvrir
Création de nouveaux contenus
Retravail du catalogue Expériences
Intégration contenus Mag été +
traductions GB/DE/ES

SITE LOISIRS

Création de nouveaux contenus
Retravail catalogue Expériences

SITE LOISIRS

Intégration contenus Mag hiver +
traductions GB/DE/ES

DÉVELOPPEMENT

SITE LOISIRS

Ajustements version mobile
Déploiement langue Espagnole (ES)

SITE AFFAIRES

Intégration module Taka pour la
prise de RDV

SITE LOISIRS

Déploiement langue Italienne (IT)

SITE LOISIRS

Mise en ligne de la version
Italienne (IT)

SITE AFFAIRES

Optimisation site Affaires

SITE AFFAIRES

SEO – Site Affaires



Destination d'Annemasse, du Genevois
et du Pays de Cruseilles

Destination d'affaires...
entre Lac et Monts

AXE AFFAIRES

PROFESSIONNELS - MICE - BLEISURE

Envoyé en préfecture le 04/06/2024
Reçu en préfecture le 04/06/2024
Publié le 04/06/2024
ID : 074-247400690-20240527-C20240527TOUR53-DE



STRATÉGIE MARKETING

CLIENTÈLES MICE

1. POSITIONNEMENT MARKETING

En Haute-Savoie, aux portes de la Suisse, les Monts de Genève constituent une destination affaires 4 saisons multifacettes et multimodale, bénéficiant d'une accessibilité internationale, proposant des infrastructures à taille humaine, ainsi qu'une offre d'hébergement abordable et confortable.

Poumon vert entre Léman et montagnes, la destination portée par la diversité urbaine est le lieu idéal pour prendre de la hauteur, Elle conjugue authenticité des savoir-faire, technologie, innovation, décontraction et loisirs, au service de l'organisation d'événements professionnels sur-mesure.

Marqueurs du territoire :

- Le luxe de la nature
- 4 saisons
- Un territoire outdoor varié et hétéroclite riche en expériences
- Local -> national

STRATÉGIE MARKETING

CLIENTÈLES MICE

1. LE CIBLAGE

Activation progressive des zones géographiques :

Court terme (moins de 2 ans) : Périmètre : 2h maxi (France et Suisse) / Moins de 150 pax

- PME PMI / instances professionnelles / institutionnels
- Agroalimentaire, pharmaceutique, technologique, innovation, tertiaire
- Agences événementielles et de communication, régionales et suisses

Moyen terme (moins de 3 ans) : périmètre régional à 3h maxi + villes à 3h selon mode transport / Moins de 300 pax

- Sans hébergement : fédérations prof. régionales à 2h maxi
- Avec hébergement : fédérations prof. régionales à 3h maxi
- Agences événementielles et de communication, nationales et suisses

Long terme (moins de 5 ans) : Périmètre : Suisse et Allemagne à 3h maxi

- Evénements festifs d'entreprises
- Voyages d'études

2. LES SEGMENTS PRIORITAIRES

- Réunion, journée d'étude, repas d'affaires,
- Conférence avec restauration (moins de 150 pax)
- Team building / Incentive
- Convention forces de vente et/ou scientifique (moins de 400 pax)
- Evènements festifs d'entreprise (célébration)
- Séminaire résidentiel / semi résidentiel
- Salons / workshops btob
- Voyage d'étude / groupe affaires

STRATÉGIE MARKETING

CLIENTÈLES MICE

OBJECTIFS PRIORITAIRES

Structurer et mettre en synergie les filières loisirs et affaires

- Assurer un minimum de 40 partenaires membres du club Affaires (dont 70% de fidélisation)
- Optimiser le traitement des demandes pour gagner en productivité

Asseoir et légitimer la destination affaires tout en renforçant la notoriété

- Participer à des opérations de promotion/communication chaque année
- Déployer une stratégie de communication dédiée, en priorisant la digitalisation des outils commerciaux

Développer le chiffre d'affaires et commercialiser le nouveau centre de convention

- Développer et mettre à jour la base de données prospects pour affiner le ciblage prospection
- Développer l'apport d'affaires en gestion globale d'événements MICE, et parallèlement faire progresser le CA commissionnement adhérents / frais de dossier.

STRATEGIE COMMERCIALE

Développement de la nouvelle stratégie MICE
Déploiement du plan de prospection
Développement et animation du Club Affaires

PROJETS DE DEVELOPPEMENT

Suivi de la convention de coopération pour
la commercialisation des espaces du
Centre de Convention by Archparc

QUALIFICATION

Structuration de l'offre touristique MICE
Recensement et mise en tourisme des
offres saisonnières MICE

DEVELOPPEMENT MICE ●

Structurer et mettre en synergie la filière

Début 2024 > PRINTEMPS > ÉTÉ > AUTOMNE > HIVER > 2025

STRUCTURATION DE L'OFFRE ●

SITE WEB AFFAIRES
 Refonte des contenus et restructuration de l'information

PARTENARIATS OT
 Renouvellement des partenariats et prospections de nouveaux partenaires

COLLABORATION PREMICES
 Reconduction du partenariat destination et de l'offre test pour 30 nouveaux membres Club Affaires

CLUB AFFAIRES #1
 Rencontre T1 - Février
 Retour CODIR
 Point partenaires
 Retours SBE
 Point web : offres estivales
 Temporalité MBE

SITE WEB AFFAIRES
 Lancement des offres estivales

COLLABORATIONS AURA TOURISME
 Mise en place du partenariat

ATOUT FRANCE
 Mise en place du partenariat
 Cibles prioritaires Suisse & Benelux

CIMES EVASION
 Collaboration pour Offre Groupes Loisirs

CLUB AFFAIRES #2
 Rencontre T2 - Avril
 Présentation site web Affaires
 Présentation outil digital Club Affaires
 1ère réflexion co-construction My Business Event

SITE WEB AFFAIRES
 Conception des offres hivernales

COLLABORATION TELEPHERIQUE DU SALEVE
 Suivi pôle réceptif restauration pour commercialisation

DÉVELOPPEMENT
 Etude faisabilité GPS Compta & remplacement ABC

CLUB AFFAIRES #3
 Rencontre T3 -
 Co-construction MBE (réceptif Agences / Atout France
 Afterwork Genève & éductour agences
 Lancement mise en place plateforme Club Affaires (objectif T4)

SITE WEB AFFAIRES
 Lancement des offres hivernales

MY BUSINESS EVENT
 Salon MICE de la destination

DÉVELOPPEMENT
 2025 : Mise en place logiciel compta
 Accompagnement externalisé

CLUB AFFAIRES #4
 Rencontre T4
 Retours MBE
 Bilan plateforme
 Présentation workshop Belgique Atout France
 Co-exposants SBE Lyon Matmut 2025

DEVELOPPEMENT MICE ●

Asseoir et légitimer la destination affaires

Début 2024 > PRINTEMPS > ÉTÉ > AUTOMNE > HIVER > 2025

PROMOTION DE L'OFFRE MICE ●

SBE LYON

Lyon – Top décideurs entreprises + agences

STRATÉGIE

Mise en place feuille de route 2024
 - Actions de fidélisation : relance anciens clients CDC
 - Actions de prospection
 - Adhésion Business Premium
 => Obj : 8 RDV/Semaine

VISIBILITÉ SBE

Guide Annuel
 Newsletter Destination Mice
 Accord annuel diffusion

WORKSHOP SBE GENÈVE

Genève - Top décideurs + agences

EDUCTOUR AGENCES

Centre de convention / Salève-agences suisses

ALTA MÉDIA

Mission Alta Call Grand Genève/Suisse
 Package Été + CDC ?
 Associations médicales et scientifiques

CAMPAGNE DIGITALE

Valorisation offres estivales
 My Business Event

SALON DES COLLECTIVITÉS

Lieu – Cible : CD 74 – Octobre

EDUCTOURS ATOUT FRANCE

Prise en charge agences MICE en lien avec salon MBE

AURA TOURISME

Poursuite découverte destination - Etape 2

ALTA MÉDIA

Mission relance participation MBE France & Suisse (Save The Date - Invitations - relances)

CAMPAGNE DIGITALE

My Business Event

WORKSHOP ATOUT FRANCE

Lieu – Cible : Bruxelles - Marché Benelux

SBE

Lieu – Cible : Lyon - prescripteurs MICE

SALON REUNIR PARIS

Lieu – Cible : marché IDF + national
 Leader : CDC + destination

ALTA MÉDIA

Mission Alta Call Grand Genève/Suisse
 Package Hiver + CDC

CHRISTMAS BLITZ

Opération séduction agence

CAMPAGNE DIGITALE

Valorisation offres hivernales

RÉSEAU

ADHÉSIONS 2024





REPUBLIQUE FRANCAISE

Monts de Genève, Haute-Savoie - France

Établissement Public rattaché à Annemasse Agglo
et à la Communauté de Commune du Genevois
Siège : Place de la Gare – 74100 ANNEMASSE

**DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT DE
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS**

N° 2024-13

PREFECTURE DE LA HAUTE SAVOIE

- 3 AVR. 2024

ARRIVÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ DE DIRECTION**

Séance du : 22 mars 2024

Nombre de membre du comité de direction : 23 titulaires et 23 suppléants

Nombre de membre présenté ou représenté : 23

Président de séance : M. ANTOINE

Secrétaire de séance : M. BARONNET

Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo: (6) Messieurs ANTOINE, MEHDI, GILET, Mesdames COTTET, MARTIN, BARGES-DELATTRE.

Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : (4) Monsieur DE VIRY, Mesdames LOYAU, LECAUCHOIS. Madame CACOUAULT est représentée par Monsieur DE VIRY.

Nombre de membres présents ou représentés des élus du Pays de Cruseilles : (2) Madame BOETTNER, Monsieur CLERJON.

Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : (11) Messieurs MOUCHET, VINCI, BARONNET, LUSTEAUX, GIRERD, SAGE-VALLIER, JACQUEMOUD, Mesdames BERTAL, CARTIER, QUEMENT, COUCHOURON.

Membres de L'Office de Tourisme des Monts de Genève : Mesdames INCANDELA, AVICE, RAMAULLY, RAMPON, BEAUPERE, BEARD, PERRIER, LACAN, PLÉE, REVUZ, TOUCHE, RUJID-OOZEER, Messieurs CORNARD, SOUVANSANOUK.

Invités présents : Monsieur BARRET, Madame MAGDELEINE.

OBJET : Approbation du BP 2024

Vu l'article 7 des statuts de l'EPIC Monts de Genève qui prévoit que le vote du budget est une attribution du Comité de direction,

Vu l'article 13 des statuts de l'EPIC Monts de Genève qui prévoit que le budget de l'EPIC soit présenté par le Président au Comité de direction,

Vu les articles L 133-7, L133-8 du code du tourisme,

Vu l'article R. 133-15 du Code du tourisme, indiquant que la préparation du budget de l'Office de Tourisme en EPIC par le directeur est alignée sur les dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales (CGCT) applicables aux collectivités, à savoir les articles L. 1612-2, L. 2221-5 et L. 2312-1,

Vu l'article R. 133-15 du Code du tourisme qui prévoit que le budget de l'Office de Tourisme en EPIC est adopté par délibération du comité de direction avant le 15 avril de l'exercice auquel il s'applique (ou avant le 30 avril de l'année du renouvellement des organes délibérants) et non plus le 15 novembre de l'année précédente,

Considérant que Monsieur le Vice-Président proposera aux membres du Comité de direction, les résultats du compte administratif 2023,

Considérant que le compte de gestion sera identique au compte de résultat,

Considérant que Monsieur le Vice-Président présentera les documents en annexes.

Monsieur ANTOINE, Président, exposera au Comité de direction le budget primitif de l'EPIC, par chapitre.

Ce budget a été préparé, conformément aux statuts, par Carole INCANDELA, Directrice,

Considérant que le budget primitif 2024 est présenté lors du Comité de direction,

Le Budget présenté est équilibré en recettes et dépenses :

Pour la section d'exploitation, à **2 120 331 €**,

Pour la section d'investissement, à **70 251 €**.

Au vu de cet exposé, le Comité de direction,

APPROUVE à l'unanimité, le budget primitif 2024 des Monts de Genève, annexé à la présente délibération,

DONNE à l'unanimité délégation à la Directrice pour prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la bonne gestion de ce budget.

M. le Président de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy.

Le 22 mars 2024,

Affiché ou notifié le 22 mars 2024,

Ainsi fait et délibéré en séance,

Pour extrait conforme.

Le Secrétaire de séance
Monsieur BARONNET

Le Président
Monsieur ANTOINE

DocuSigned by:

D163F02A0A5C4A6...

DocuSigned by:

CCA61D97DAE479...



Annexe 1/1 - BP 2024

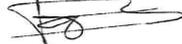
| SECTION D'EXPLOITATION | | | |
|--|------------------|--|------------------|
| DEPENSES D'EXPLOITATION | BP 2024 | RECETTES D'EXPLOITATION | BP 2024 |
| CHAPITRE 011 Charges à caractère général | 1 164 181.18 | CHAPITRE 002 Excédent | 597 088.52 |
| CHAPITRE 012 Charges de personnel | 870 000.00 | CHAPITRE 70 Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises | 195 749.66 |
| CHAPITRE 65 autres charges de gestion courante | 30 000.00 | CHAPITRE 74 Subvention d'exploitation | 418 220 |
| CHAPITRE 67 Charges exceptionnelles | 250.00 | CHAPITRE 75 Autres produits de gestion courante | 909 273 |
| CHAPITRE 022 Dépense imprévues | 5 000.00 | | |
| CHAPITRE 023 - Virement à la section investissement | | | |
| CHAPITRE 042 Opérations d'ordre de transfert entre section | 50 899.82 | | |
| TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION | 2 120 331 | TOTAL RECETTES EXPLOITATION | 2 120 331 |
| | | | |
| SECTION D'INVESTISSEMENT | | | |
| DEPENSES D'INVESTISSEMENT | BP 2024 | RECETTES D'INVESTISSEMENT | BP 2024 |
| CHAPITRE 001 Report rst exercice n-1 | | CHAPITRE 10 Dotations fonds divers et réserves | 19 351.18 |
| CHAPITRE 20 Immobilisations incorporelles* | 34 500.00 | | |
| CHAPITRE 21 Immobilisations corporelles | 34 751.00 | | |
| CHAPITRE 26 Participations et créances rattachées à des participations | 1 000.00 | | |
| CHAPITRE 27 Autres immobilisations financières | | CHAPITRE 040 Opérations d'ordre de transfert entre section | 50 899.82 |
| TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT | 70 251 | TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT | 70 251 |

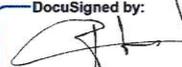
Eddy BARONNET

Directeur de Crazyschool

Patrick ANTOINE - Président

Président

DocuSigned by:

D163F02A0A5C4A6...

DocuSigned by:

CCAE61D97DAE479...

